

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PANEL DES EXPERTS DE LA SOCIETE CIVILE

N°04, avenue Lokele, Commune de la Gombe-Kinshasa +243817777133,
dmushagalusa@gmail.com

COMMUNIQUE N° 30/11/024

MOTION DE DEFIANCE CONTRE LE MINISTRE D'ETAT ALEXIS GISARO : CONTROLE PARLEMENTAIRE OUI, REGLEMENT DE COMPTES, XENOPHOBIE, NON.

APPEL A LA RATIONALITE

Le Panel des Experts de la Société Civile a suivi avec une attention particulière, la procédure parlementaire tendant à faire partir Mr **Alexis GISARO**, Ministre d'État et Ministre aux Infrastructures et Travaux Publics, du Gouvernement SUMINWA, par une motion de défiance prévue à être votée ce lundi 25 novembre 2024 et tient à alerter l'opinion sur ce qui suit :

Engagé à travailler dans la consolidation de la culture démocratique, le Panel des Experts de la Société Civile, ne peut qu'encourager les Députés à exercer leur mission constitutionnelle, notamment celle de contrôler et de sanctionner l'exécutif, si et seulement si, cette mission est rationnelle et objectivement motivée.

Or, tout observateur averti ne peut s'empêcher de constater que le cas sous examen apparaît aux yeux de tous, comme un acte ciblé et subjectivement orienté, considérant les raisons non convaincantes évoquées pour cette motion, du reste, qui laissent planer des doutes sur les mobiles réels de cette procédure. Malheureusement, cela va, à coup sûr, jeter de l'opprobre sur l'ensemble de la République dans le contexte actuel où la RDC a besoin de la cohésion nationale plus que jamais.

Tenez :

1. Qu'est-ce qui explique la précipitation de la motion de défiance à l'endroit du Ministre d'État aux Infrastructures et Travaux Publics à seulement une semaine d'intervalle, après la question orale lui adressée sur des responsabilités qui ne sont pas les siennes en termes de moyens financiers que la République n'a pas à sa disposition pour la route Nationale 2 et le projet zéro trou à Kinshasa. Et, surtout qu'il n'a pas accusé de malversation financière ni détournement des deniers publics. Cela, laisse pantois plus d'une personne.
2. Comment se fait-il que dans un Gouvernement où l'on peine à sentir ou voir les actions palpables en faveur du peuple d'abord, on puisse cibler un seul Ministre parmi tant d'autres, surtout ceux impliqués

d'une manière ou d'une autre dans la réalisation de ces projets, comme si, Alexis GISARO devrait porter seul la croix des inattentions de tous ses collègues !

3. ***Bien plus, il sied de rappeler que dans le contexte actuel où les ennemis de la République et certains mauvais esprits manipulent l'opinion sur des cordes sensibles en lien avec l'appartenance culturelle de certains compatriotes, l'on risque d'exploiter cette sensibilité pour dire que le Ministre actuel des ITPR est victime de toutes les perceptions négatives à l'endroit de nos compatriotes Tutsi, étant le seul et l'unique Tutsi dans le Gouvernement SUMINWA.*** Il va s'en dire qu'on risque d'affirmer qu'on veut le sanctionner à la manière de l'histoire du « loup et l'agneau ». Ce qui ne sera pas de bonne augure tant au niveau national et international.

Gardien des valeurs républicaines, le Panel des Experts de la Société Civile, demande aux Députés Nationaux et à ***l'Honorable Président de l'Assemblée Nationale dans son rôle de pacificateur***, de bien vouloir privilégier la lecture de la complexité de cette question en usant de la sagesse pour trouver une solution réaliste qui va contribuer à cimenter la cohésion nationale que du sensationnel parlementarisme.

Par ailleurs, le Panel des Experts de la Société Civile recommande à l'Assemblée Nationale, si réellement elle tient à sanctionner l'exécutif, qu'elle fasse une motion de défiance à l'endroit de tout le Gouvernement actuel, ce dont le Peuple Congolais accueillera avec joie et satisfaction ; ça sera juste et équitable.

Fait à Kinshasa, le 23 novembre 2024

Pour le Panel des experts de la Société Civile

Dieudonné MUSHAGALUSA C.

Coordonnateur National & Porte-Parole

